

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

AVIS

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le stationnement sera interdit sur tout le parking de l'Eglise le mercredi 03 décembre 2025 à partir de 7h45 et jusqu'au jeudi 04 décembre 2025 à 17h00 pour la pose des illuminations de Noël par les services techniques (arrêté n° 92/2025 du 05 novembre 2025).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire le nécessaire pour la dépose de votre véhicule avant 7h45.

Pour tous les véhicules stationnés après 7h45, et gênants, une procédure d'enlèvement sera mise en place

Je vous remercie de votre compréhension.

Fait à Villiers sur Morin,

Le 13 novembre 2025

Le Maire,

Caroline AULIAC

